

Appel à communications
Colloque international pluridisciplinaire

Instabilités globales et ordres des politiques économiques
Institutions, instruments et savoirs de gouvernement de l'économie

Paris, 17-18 juin 2013
(17 rue Saint-Guillaume)

Comité d'organisation :

Vincent Gayon – IRISSO CNRS – Université Paris Dauphine
Benjamin Lemoine – CSO (Sciences Po Paris) – IFRIS (Université Paris Est)

Comité scientifique :

Philippe Bezes, Olivier Borraz, François-Xavier Dudouet, Marion Fourcade, Paul Lagneau-Ymonet, Frédéric Lebaron, Sabine Montagne, Thierry Kirat, Bruno Théret.

Laboratoires partenaires :

CSO – Sciences Po Paris
IFRIS – Université Paris Est
IRISSO (UMR CNRS 7170) – Université Paris Dauphine

Les attaques spéculatives contre les dettes publiques européennes, comme les incertitudes pesant sur l'avenir des économies des pays de l'OCDE et de leur système de protection sociale, sont des signes manifestes des instabilités du capitalisme financiarisé international. Ces phénomènes pourraient mener droit à la conclusion que les politiques économiques, financières et monétaires sont sujettes au désordre, au délitement. Pourtant, rapportées aux transformations et aux crises du capitalisme, les ordres institutionnels qui produisent et soutiennent les politiques économiques semblent se caractériser, tout au contraire, tant dans leurs personnels et leurs instruments d'action que dans leurs fondements théoriques par une inertie et une capacité de résilience étonnantes.

Les sciences sociales, comprises dans une perspective interdisciplinaire – mobilisant l'histoire économique, l'économie politique, la sociologie, la science politique, et la sociologie des sciences et des techniques – sont particulièrement bien armées pour investiguer, analyser et critiquer à nouveaux frais ce paradoxe apparent. Plus précisément, ce sont les tensions entre *stabilisation* et *déstabilisation* des ordres de la politique économique et monétaire qui seront prises pour objet dans les communications de ce colloque international. À travers l'analyse de la présente situation ou de périodes plus reculées, l'objet de ce colloque est de contribuer à la connaissance des ordres de la politique économique et monétaire dans leurs évolutions et transformations. Il s'agira en particulier d'interroger les médiations – sociales, institutionnelles, techniques et financières – qui les construisent, les soutiennent, les ébranlent, les transforment.

Trop souvent réifiée dans la littérature d'économie politique, l'enjeu consiste donc à revisiter la notion d'« ordre économique » autour des questionnements suivants : de quelle façon et jusqu'où est-il un enjeu de définition et de perception sur le moment même ? Quels sont les acteurs, les institutions, les dispositifs et instruments qui le consolident, le déstabilisent ou simplement le configurent ? Quelles régularités s'en dégagent dans la répartition des ressources économiques, politiques et sociales ? Il s'agit par ce biais d'avancer dans l'étude de la régulation économique (inter)nationale en prenant pour objet les rapports de force traversant la définition et la conduite des politiques économiques et monétaires.

Quatre axes d'enquêtes et de réflexion appellent et orientent les communications attendues :

- (1) la sociographie des élites des politiques économiques et monétaires
- (2) l'analyse des « virages » et « ruptures » de politique économique
- (3) les instruments de « cadrage » et de « pilotage » des politiques économiques et monétaires ainsi que les appareils de publicisation de l'ordre économique, financier et monétaire
- (4) l'organisation internationale des marchés de change et de capitaux

1. La sociographie des élites des politiques économiques et monétaires

Que sait-on au juste des propriétés sociales et des trajectoires scolaires, administratives, politiques, bancaires, nationales et internationales, des élites parties prenantes des politiques économiques ? Ce premier axe s'attachera à avancer des éléments d'analyse originaux ou à proposer des éléments de synthèse théorique et empirique en ce domaine.

2. Analyse des « virages » et « ruptures » des régimes de politique économique et monétaire

Cette voie d'analyse invite à une interrogation réflexive portant sur l'écriture de l'histoire de certains grands épisodes des politiques économiques : « Trente glorieuses », « dirigisme économique et monétaire », « planification », « défense des champions nationaux », « système de Bretton Woods », « emprunt forcé », « dévaluations », « tournant de la rigueur », etc. Écritures en situation, souvenirs d'échecs ou de réussite qui tiennent lieu de jurisprudence informelle pour les élites des politiques économiques, consolident leurs certitudes, verrouillent les possibles et les alternatives, constituent aussi des ressources pour la critique, construisent la mémoire de luttes politiques et sociales, etc.

3. Les instruments de « cadrage » et de « pilotage » des politiques économiques

Les contributions pourront aussi s'engager sur l'analyse des dispositifs et des catégories d'observation et d'action qui encadrent et font tenir les politiques économiques et monétaires : modèles macro-économiques de prévision budgétaire, fiscale ou commerciale, agrégats de la comptabilité nationale, techniques de financement des États, instrument de mesure de l'inflation et de la croissance (monétaire), etc. Autant d'instruments qui contraignent, définissent, orientent les horizons des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Cet axe intégrera aux réflexions l'analyse des dispositifs d'information et de formalisation du risque en étudiant la façon dont l'information économique et monétaire est construite, circule et contribue au maintien ou la déstabilisation des ordres décrits précédemment. Il s'agit d'étudier le caractère public des controverses, la façon dont les acteurs s'investissent dans la prise en compte et en charge de ces risques collectifs (chiffrage, rapports, notation, programmes électoraux, audit, etc.). Au nom de quels principes, de quelles valeurs, de quels groupes, de quelles entités ?

4. L'organisation internationale des marchés de capitaux et de change

Le quatrième axe opte pour une thématique plus sectorielle en visant la constitution des marchés internationaux de capitaux et de change, leur transformation et leur réglementation. L'un des objectifs pourrait être de mieux comprendre comment les souverainetés nationales – les intérêts et modalités de

prise de décision des gouvernements nationaux – se recomposent en actes à l'aune d'interdépendances financières nouvelles. Les études pourront porter sur des cas de réglementation financière, d'unions économiques et monétaires ou de mise en marché des monnaies et des dettes publiques. Les communicants sont aussi invités à interroger les voies de coopération ou de coordination économiques internationales, faisant intervenir des organisations financières, bancaires et monétaires (inter)nationales publiques ou privées (FMI, BM, OMC, OCDE, UE, BCE, GAFI, instituts de normalisation comptables, CDC, etc.).

Situation du colloque

Cette manifestation scientifique sera à caractère international dans sa composition et son champ d'investigation. Elle s'inscrit dans le renouveau actuel de la sociologie économique, sans doute stimulé par la présente crise économique, et qui se fait à la croisée de diverses disciplines : science politique, sciences économiques, sociologie des sciences et des techniques, sociologie des professions, anthropologie et histoire économiques, économie politique (internationale). Ce colloque cherchera à asseoir une démarche pluridisciplinaire de sciences sociales pour étudier les ordres des politiques économiques et monétaires.

Les organisateurs tiennent à préciser que les jeunes chercheurs sont vivement conviés à proposer leurs travaux. Les propositions de communication de 3 000 à 6000 signes, avec le titre de la communication, un résumé à 300 mots environ, sont à envoyer par mail aux deux organisateurs **pour le 15 janvier 2012** au plus tard, aux adresses suivantes : benlemoine[at]hotmail.com et vincent.gayon[at]dauphine.fr. Les auteurs seront avertis de la décision du comité scientifique début février. Le texte des communications retenues devra parvenir aux organisateurs au plus tard le 31 mai en respectant un volume de texte compris entre 30 000 et 40 000 signes (espaces inclus). Ces textes devront avoir circulé parmi les intervenants avant le colloque. Le colloque se tiendra sur deux jours consécutifs les **17-18 juin 2013**. Des moyens sont prévus par les organisateurs pour prendre en charge une partie des frais de voyage et de séjour des participants qui ne pourraient pas l'être par leurs propres institutions. Une sélection des papiers donnera lieu par la suite à une ou plusieurs publications dans des revues ou sous la forme d'un ouvrage collectif.